



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Lait de latex

Page

1

Édition révisée : 01/07/2025

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

#### 1.1. Identifiant du produit

Nom du produit : Lait de latex

#### 1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Matière première

Elastomère pour la fabrication de divers produits en caoutchouc.

Utilisations déconseillées :

#### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Courriel : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

#### 1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : SAMU : 15 - Pompiers : 18 - ORFILA : 01 45 42 59 59

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement  
(CE) n° 1272/2008 (CLP/SGH)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Classification selon la Directive n°  
67/548/CE ou n° 1999/45/CE

Le matériau n'est pas soumis à classification selon les listes CE.

Phrases de sécurité :

Effets environnementaux possibles :

#### 2.2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
(CLP/GHS)

Aucune classification requise selon les directives CLP/SGH.

Désignation du danger :

Non applicable.

Mot d'avertissement :

Désignation du danger :

Désignation de sécurité :

P261

Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants/vêtements/protections oculaires/faciales de protection.

page suivante : 2



P280

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations régionales, nationales et réglementations internationales.

Composants dangereux à étiqueter :

2. 3. Autres dangers

---

### 3. Composition/Informations sur les ingrédients

3. 1. Substance

3. 2. Mélange

Caractérisation chimique :

Latex de caoutchouc naturel (NR), dispersion de polymère centrifugée à 60 % (CAS n° 9006-04-6, EINECS 232-689-0)

Informations sur les composants / Dangereux

Ingrédients:

Latex, caoutchouc naturel

&gt; 99 %

N° CAS : 9006-04-6

Numéro EINECS : 232-689-0

N° CE :

Solution d'ammoniaque (C, N ; R34-50 ; H314-318-400- 411)

&lt; 1,0 %

N° CAS : 1336-21-6

Numéro EINECS : 215-647-6

N° CE : 007-001-01-2

Informations Complémentaires:

Exempté de l'enregistrement REACH obligatoire car ce produit est un polymère ainsi qu'un produit naturel.

4. Mesures de premiers secours

4. 1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas de troubles, consultez un médecin.

Après inhalation :

Apportez de l'air frais et consultez un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver à l'eau tiède et au savon.

Après contact visuel :

Rincer les yeux ouverts avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Consultez un médecin.

Après ingestion :

Rincez-vous la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.  
Consultez immédiatement un médecin.

4. 2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:

Irritant.

Irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Les protéines du latex peuvent provoquer des réactions allergiques, consultez la page

suivante : 3



---

médecin.

Inhalation : odeur piquante, les vapeurs d'ammoniac peuvent être irritantes pour la peau.  
système respiratoire.

Effets :

4. 3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitement:

Traiter de manière symptomatique.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5. 1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre extinctrice, eau pulvérisée, brouillard d'eau.

Combattez un incendie plus important avec un jet d'eau ou de la mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau à plein débit.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers :

Le produit n'est pas inflammable.

En cas d'incendie : formation de gaz toxiques ou inflammables.

5. 3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

Portez des vêtements de protection appropriés.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations complémentaires :

Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée.

---

## 6. Mesures en cas de rejet accidentel

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles :

Portez un équipement de protection approprié. Tenez les spectateurs à distance.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer ni inhaler.

6. 2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ne pas laisser pénétrer dans le système d'égouts.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel :

Ramasser mécaniquement et collecter dans des conteneurs appropriés pour élimination.

6. 4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité, voir la section 7.

Vêtements de protection, voir section 8.

Éliminer le matériel contaminé conformément à la section 13.

---



---

## 7. Manutention et stockage

### 7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre :

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols.

Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène :

Ne mangez pas et ne buvez pas pendant le travail. Ne fumez pas.

### 7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage :

Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger du gel.

Protéger de l'humidité.

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Ne pas stocker avec : des oxydants.

Classe de stockage (VCI) :

Informations complémentaires :

Température de stockage : 7 - 35°C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

---

## 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :

Solution d'ammonium (CAS 1336-21-6) : 20 ml/m<sup>3</sup> ; 14 mg/m<sup>3</sup>

Paramètres à contrôler :

Latex naturel (CAS 9006-04-6) : TWA (8 h, aérosol inhalable) : 0,001 mg/m<sup>3</sup> (8 h ; BE, ES) ; 0,0001 mg/m<sup>3</sup> (CAN)

Solution d'ammonium : TWA 20 ppm (LEP) ; KZW 50 ppm (LEP) ; MAK 35 mg/m<sup>3</sup> 50 ppm (TRGS 900) ; TWA 14 mg/m<sup>3</sup> 20 ppm (LEP) ; KZW 36 mg/m<sup>3</sup> 50 ppm (LEP)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Informations Complémentaires:

### 8.2. Contrôles d'exposition

Mesures techniques de protection :

Assurer une ventilation adéquate.

Protection personnelle



---

Mesures générales de protection :

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire :

Obligatoire en cas de ventilation insuffisante (EN 143 ou 149).

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)

Matériau des gants de protection :

Caoutchouc nitrile (> 480 min, > 0,38 mm).

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

Protection du corps :

Vêtements de protection.

Chaussures de sécurité.

Précautions environnementales :

Empêcher tout déversement dans le sol, les eaux de surface et les égouts.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Formulaire:	liquide
Couleur:	blanc laiteux
Odeur:	semblable à l'ammonium
Seuil olfactif :	Aucune information disponible.
Valeur du pH :	10 - 11
Température de fusion :	pas disponible
Température d'ébullition :	100°C
Point d'éclair:	non applicable
Taux d'évaporation :	
Inflammabilité (solide, gaz) :	non applicable
Limite supérieure d'explosion :	aucune information disponible
Limite inférieure d'explosion :	aucune information disponible
Pression de vapeur :	non applicable
Densité de vapeur :	



---

Densité:	0,947 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité dans l'eau :	soluble
Coefficient de variation (n-Octanol/Eau) :	aucune information disponible
Température d'auto-inflammation :	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique :	pas disponible
Propriétés explosives :	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
Propriétés oxydantes :	Aucune information disponible.

Masse volumique apparente :

## 9. 2. Informations complémentaires

Solubilité dans les solvants :

Viscosité, cinématique

Classe de brûlure :

Teneur en solvant :

Teneur solide :

Taille des particules :

Autres informations :

Aucune information supplémentaire.

---

**10. Stabilité et réactivité**

## 10.1. Réactivité

Stable si utilisé conformément aux spécifications.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable si utilisé conformément aux spécifications.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants forts.

## 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter :

Évitez tout contact avec la chaleur, les étincelles et le feu ouvert.

Décomposition thermique :

## 10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants et acides.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : formation d'oxydes de carbone et d'azote.



---

10.7. Informations complémentaires

---

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Le produit ne devrait pas présenter de toxicité aiguë.

DL50, orale :

Solution d'ammoniaque : 350 mg/kg (rat)

DL50, cutanée :

Aucune information disponible.

CL50, inhalation :

Aucune information disponible.

Effets primaires

Effet irritant sur la peau :

Un contact cutané prolongé et/ou répété peut provoquer une légère irritation cutanée.

Effet irritant sur les yeux :

Aucun effet irritant connu.

Les particules peuvent provoquer une irritation mécanique.

Inhalation:

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion:

Aucune information disponible

Sensibilisation:

Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau ou par absorption dans les poumons.

Mutagénicité :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Cancérogénicité :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Tératogénicité :

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

Exposition répétée : une exposition répétée peut entraîner des effets indésirables sur les poumons.

Informations toxicologiques complémentaires :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

---

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité aquatique

Aucune toxicité attendue.



---

Toxicité pour les poissons :

Toxicité des daphnies :

Toxicité bactérienne :

Toxicité des algues :

12. 2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12. 3. Bioaccumulation

Aucune information disponible.

12. 4. Mobilité

Aucune information disponible.

12. 5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP

Aucune donnée disponible.

12. 6. Autres effets indésirables

Classe de danger pour l'eau :

Ne laissez pas le produit contaminer les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Comportement dans les réseaux d'assainissement :

Autres effets écologiques :

Aucun problème écologique n'est prévu.

Valeur AOX :

---

13. Considérations relatives à l'élimination

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Si possible, réutiliser le produit.

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales officielles.

Code européen des déchets (CED) :

160000 - DÉCHETS NON DÉSIGNÉS AILLEURS DANS LA LISTE

160700 - Déchets provenant du nettoyage des citernes de transport, des réservoirs de stockage et des fûts (sauf 05 et 13)

160709 - Déchets contenant d'autres substances dangereuses

070000 - DÉCHETS PROVENANT DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

070212 - Boues provenant du traitement in situ des effluents autres que celles visées à la rubrique 070211

191204 - Plastique et caoutchouc

Emballage non nettoyé :

L'emballage peut être éliminé de la même manière que le produit.

Numéro de code des déchets :

---

14. Informations sur les transports

14. 1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA



---

14. 2.	Nom d'expédition des Nations Unies	
	ADR/RID :	Aucune marchandise dangereuse selon l'ADR (transport terrestre).
	IMDG/IATA :	Aucune marchandise dangereuse selon IMDG.
14. 3.	Classes de danger pour le transport	
	Classe ADR :	non applicable
	Numéro de danger :	
	Code de classification :	
	Code de restriction du tunnel :	
	Classe IMDG (mer) :	
	Numéro de danger :	
	Numéro EmS :	
	Classe IATA :	non applicable
	Numéro de danger :	
14. 4.	Groupe d'emballage	
	ADR/RID :	non applicable
	IMDG:	
	IATA:	
14. 5.	Risques environnementaux	Aucun
14. 6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.
14. 7.	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC	Latex, ammoniac (1 % ou moins) - inhibé Type de navire : 3, Danger : S/P, Catégorie d'impact : Y
14. 8.	Informations complémentaires	Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.

---

## 15. Informations réglementaires

15. 1.	Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange	
	Classe de danger pour l'eau :	1, légèrement dangereux pour l'eau (réglementation allemande, évaluation par liste)
	Réglementations locales sur les accidents chimiques :	
	Restrictions à l'emploi :	Les restrictions à l'emploi pour les jeunes travailleurs conformément à la page suivante : 10



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lait de latex

Page

10

---

La loi sur la protection de l'emploi des jeunes (94/33/CE) doit être respectée.

Restriction et interdiction d'application :

Instructions techniques sur la qualité de l'air :

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire pour ce produit.

15. 3. Informations complémentaires

Répertorié dans les inventaires suivants :

EINECS (UE), TSCA (États-Unis), DSL (CA), PICCS (PH), KECI (KR),  
IECSC (CN)

---

16. Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit.

du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.